
Hauert Agrumies & palmiers

Engrais complet pour toutes les plantes méditerranéennes en containers



Conçu spécialement pour les besoins en éléments nutritifs des agrumes, des palmiers ainsi que de toutes les autres plantes en containers dans le jardin d'hiver et les appartements.

EMPLOI

Utiliser la solution pour l'arrosage une fois par semaine durant la période de croissance principale. En hiver, pendant les mois à faible luminosité, ne fertilisez que toutes les 3 semaines.

DOSAGE

Mélanger 25 ml d'engrais complet à 10 l d'eau.

ANNOTATION

Avec le système de dosage Hauert, vous mesurez précisément la quantité d'engrais liquide nécessaire. Ainsi les plantes reçoivent-elles exactement les nutriments correspondant à leurs besoins.

- Soulever le bouchon rouge.
- Pencher le flacon afin de doser l'engrais liquide en fonction du volume de l'arrosoir. Remplir le bouchon doseur jusqu'à la quantité souhaitée.
- Redresser le flacon.
- Verser l'engrais liquide de l'autre côté.

Convient à	Arbres/arbustes, Balcon, Pots
Durée d'efficacité	immédiatement efficace
Taille du conditionnement	0.25 L 1 L
Dosage	2.5 ml/l
Saison	Printemps, Été, Automne
Produit	Hauert

- **Solution d'engrais NPK (Mg) 65-40-80 (8) avec oligo-éléments**
- **65 g/l N 5,4 % Azote total**
 - 25 g/l NS 2,1 % Azote nitrique
 - 40 g/l NA 3,3 % Azote ammoniacal
- **40 g/l P₂O₅ 3,3 % (PS) Phosphate soluble à l'eau**
- **80 g/l K₂O 6,7 % Potasse soluble à l'eau**
- **8 g/l Mg 0,7 % Magnésium soluble à l'eau**
 - 0,15 g/l B 0,013 % Bore soluble à l'eau
 - 0,08 g/l Cu 0,007 % Cuivre soluble à l'eau (sous forme de chélate d'EDTA)
 - 0,35 g/l Fe 0,029 % Fer soluble à l'eau (sous forme de chélate d'DTPA et EDTA)
 - 0,20 g/l Mn 0,017 % Manganèse soluble à l'eau (sous forme de chélate d'EDTA)
 - 0,02 g/l Mo 0,002 % Molybdène soluble à l'eau
 - 0,03 g/l Zn 0,003 % Zinc soluble à l'eau

Stockage

Ne doit pas être déversé dans les eaux. Conserver le produit dans son emballage d'origine (température de stockage 5 - 20 °C), hors de portée des enfants et des animaux. Le garder éloigné des denrées alimentaires et de l'alimentation pour animaux. Employer les quantités restantes conformément aux recommandations d'utilisation ou les rapporter au point de vente dans leur emballage d'origine.

Élimination

Apporter les emballages vides non nettoyés dans les déchetteries communales.